



# Cepoy Communication

## N°107 - JANVIER 2023



# INFOS SERVICES

## Mairie de Cepoy

11, avenue du Château  
www.ville-cepoy.fr - mairie@ville-cepoy.fr  
f @mairiedecepoy

### Mairie

Lundi 13h30 à 17h30

Mardi au vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi 8h30 à 12h30

Accueil .....	02 38 99 05 05
Réservation de salles .....	02 38 99 05 05
Service urbanisme .....	02 38 99 05 07
Service communication .....	02 38 99 05 13
Service animation/culture .....	02 38 99 05 05
Service sécurité .....	02 38 99 05 05
Affaires scolaires .....	02 38 99 05 05
Service technique .....	02 38 85 49 27
École maternelle .....	02 38 85 50 90
École élémentaire .....	02 38 85 28 27
Garderie .....	02 38 07 00 37
Bibliothèque .....	02 38 16 22 07
État civil .....	02 38 99 05 05
Agence Postale .....	02 38 16 29 35

### Agence postale communale

Lundi 14h00 à 17h00

Mardi au samedi 9h00 à 12h30

Agence Postale ..... 02 38 16 29 35

### Autres services

Syndicat des Eaux .....	02 38 85 17 62
Pompiers .....	18/ 02 38 90 07 37
Gendarmerie .....	02 38 96 36 80
Police secours .....	17/ 02 38 28 38 28
Police intercommunale .....	02 38 28 00 17 <sup>(1)</sup>
SMIRTOM .....	02 38 87 37 38
Déchetterie .....	02 38 93 30 08
Urgence gaz nature .....	0 800 47 33 33 <sup>(2)</sup>
Contrat gaz naturel/électricité .....	09 69 324 324 <sup>(2)</sup>
Suez (Lyonnaise des Eaux) - eaux usées	
Service d'urgences.....	0977 401 128

(1) en dehors des heures de présence, contactez la gendarmerie  
(2) coût de l'appel selon opérateur

Le Cepoy Communication est le magazine trimestriel de la ville de Cepoy (45) - Directeur de la publication : Régis Guérin - Responsable de la rédaction : Commission Communication - Site de Cepoy : www.ville-cepoy.fr - Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à : camille.bouchet@ville-cepoy.fr ou 02 38 99 05 13.

Imprimé en France par l'Imprimerie Leloup



## SOMMAIRE

**Le Mot du Maire** PAGE 3

**Informations municipales** PAGE 4

Nom de la salle des fêtes - Risque de coupure d'électricité - Céline Viala remplacée par Christophe Gastelais - Médailles du travail Parcours famille à l'Étang de la Carpe - Le recensement citoyen, c'est obligatoire !

**Commission Affaires Générales et Sociales** PAGE 6

Mutuelles - Colis de Noël - Repas annuel des seniors

**Commission scolaire, périscolaire et petite enfance/adolescence** PAGE 6

Noël à l'école - Apprentis cuisiniers - Expo photo - Tour du monde - Challenge anti-gaspi - Hausse contenue des tarifs - Centre de loisirs 11 novembre

**Commission Animation et culture** PAGE 9

Conférence : les mégalithes du Loiret - Bibliothèque - Concert du conservatoire - Maisons Fleuries

**Commission Communication** PAGE 10

Panneaux touristiques - Nouveaux arrivants et bébés de 2022

**Commission Développement Durable** PAGE 10

Collecter vos sapins - 2 nouveaux Points d'Apports Volontaires pour le verre sur notre commune - Planète R, une ressourcerie au SMIRTOM Déchets biodégradables - L'isolation des bâtiments : un geste nécessaire pour le porte-monnaie, l'environnement et l'économie locale - La sobriété - Eteindre l'éclairage public - Préserver la magie de Noël

**Commission Finances** PAGE 15

La municipalité face aux augmentations

**Commission Sécurité** PAGE 15

Nouveau stop rue Saint Antoine - Interdiction aux poids lourds

**Commission Travaux** PAGE 16

Tables école - Abattage des arbres vers le Perthuis - Cimetière

**Vie Associative** PAGE 17

AAPPMA la carpe de Cepoy la gâtinaise - Amicale des écoles - Association des Jeunes de Cepoy - Chorale du groupement paroissial Cl@C - Comité des fêtes - Comité de jumelage - Gymnastique de Cepoy - Les Toujours Jeunes - US Cepoy Corquilleroy football

**Divers** PAGE 22

Etat civil - Publication de l'opposition municipale - Calendrier des manifestations



L'année 2022 s'est écoulée avec son lot de bonnes et mauvaises nouvelles.

La guerre s'est annoncée aux portes de l'Europe. L'inflation grandissante bouscule les standards économiques établis depuis plusieurs décennies et met des personnes aux revenus modestes en situation précaire. Nous sommes, avec la commission aux affaires sociales, très attentifs aux effets induits.

Lors des vœux au personnel, aux élus, aux associations, aux professionnels et aux partenaires tels que les services de l'Agglomération, entourés du Sous-Préfet, des conseillers départementaux, du Président de l'Agglomération, et des maires des communes voisines, je suis revenu sur les principales réalisations des trois années en arrière et des projets 2023.

Les vœux au personnel ont été également l'occasion de remettre la médaille du travail à cinq salariés (détail en page intérieure). Félicitations !

L'inflation n'impactant pas que les ménages, nous subissons aussi ses affres nous conduisant à reporter des investissements. Le montage du budget tout prochainement va nous éclairer sur les projets pouvant être financés cette année.

A la lecture de ce Cepoy Communication, vous pourrez observer l'activité croissante des associations après de longs mois d'activités ralenties par la COVID. Nous nous en réjouissons.

Excellente initiative de la Commission Communication pour trouver un nom à la salle des fêtes en organisant un vote participatif. C'est le nom « salle de l'Isle » qui a été plébiscité.

J'ai été contraint de retirer à Monsieur Mireux ses délégations d'adjoint à l'animation et à la sécurité suite à de profonds désaccords apparus au cours du mandat. Celui-ci se retrouvant dans l'opposition dispose selon la loi d'un espace d'expression au sein des outils de communication tels que ce Cepoy Communication, le site internet et la page Facebook de la commune. La loi nous impose de ne pas modifier l'article de l'opposition et de ne pas apporter de réponse dans le même bulletin.

En remplacement, Patrick Brière a été nommé 5ème adjoint. Il est en charge de l'animation et de la vie associative. Il prend ses marques progressivement. C'est Denis Cheron qui ajoute l'aspect sécurité à ses délégations.

Chaque Cepoyen se fera une idée du travail conséquent et positif de l'équipe municipale majoritaire au gré de ses réalisations. C'est cela qui est le plus important et que les Cepoyens attendent.

Je vous souhaite une bonne année et une bonne santé.

Régis Guérin  
Maire de Cepoy

- ▶ Créations & Entretien
- ▶ Clôtures
- ▶ Arrosages automatiques

EIRL  
**Pascal DESJARDINS**  
Parcs & Jardins - Espaces Verts  
[www.desjardins-paysages.fr](http://www.desjardins-paysages.fr)

Plus de 50 ans à votre service

SI SERVICES à La personne  
réduction d'impôts 50% réduction d'impôts

## NOM DE LA SALLE DES FÊTES



Tous les habitants ont été mis à contribution pour trouver LE nom de notre belle salle socio-culturelle. Un grand merci à vous tous qui avez participé, puisque nous avons reçu pas moins de 108 propositions !

Les membres de la commission communication, à l'initiative du projet, ont ensuite sélectionné 10 idées à soumettre à tous les membres du Conseil Municipal. Ces derniers ont ensuite pu voter et le nom gagnant a été annoncé lors de la cérémonie des vœux du Maire, le 12 janvier dernier.

C'est le nom salle de l'Isle qui a été choisi avec plus de 36% des voix contre 13 % pour le deuxième choix. La salle socio-culturelle s'appellera donc dorénavant la salle de l'Isle en lien avec sa proximité et notre beau parc, poumon vert du centre-bourg. Son nom sera prochainement inscrit sur une des façades.

## RISQUE DE COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

Du fait d'une production d'électricité réduite, suite notamment aux maintenances décennales des centrales nucléaires reportées avec la COVID, le gouvernement a informé de la possibilité de coupures d'électricité en cas d'une consommation élevée.

Le réseau de transport d'électricité RTE

**écowatt**  
Ma météo de l'électricité  
pour une consommation plus responsable

Je sais en temps réel si la consommation d'électricité est trop élevée dans ma région

Je sais quels éco-gestes adopter et à quelle heure

Je m'abonne à l'alerte « coupure »

Rejoignez le mouvement !  
monecowatt.fr

Un hiver plutôt doux et les efforts de chacun pour réduire sa consommation électrique devraient permettre de réduire le risque.

Toutefois, il est demandé aux communes d'informer sur la potentialité de coupures d'électricité d'une durée de 2h au maximum en cas de surconsommation principalement sur la période de janvier/février et de recenser les personnes vulnérables dont la santé et la sécurité pourraient être impactées si ces coupures d'électricité devraient avoir lieu.

Donc si cela n'est pas déjà fait, merci à toutes les personnes pouvant être concernées de se signaler à la mairie et de rester vigilant aux messages Ecowatts sur monecowatt.fr.

## CÉLINE VIALA REMPLACÉE PAR CHRISTOPHE GASTELAIS



Céline Viala, qui a quitté Cepoy dernièrement, a été remplacée par Christophe Gastelais, suppléant sur la liste municipale.

Céline Viala est née et a grandi à Cepoy. Partie pendant quelques années, elle est revenue dans la maison familiale en 2014. Investie dans plusieurs associations (l'Amicale des Ecole et le Comité de Jumelage), elle a rejoint le Conseil Municipal lors des dernières élections en 2020 avec l'envie de donner de son temps, son énergie, ses idées pour la commune et plus particulièrement pour la commission des affaires scolaires, ayant ses enfants à l'école de Cepoy.

Pour des raisons professionnelles, elle a été contrainte de quitter le Conseil Municipal. Cette expérience fut pour elle «très enrichissante» et l'occasion de rencontrer et travailler aux côtés d'élus et personnels de la mairie qu'elle n'aurait certainement pas eu l'occasion de côtoyer. Elle a aimé faire partie de cette équipe qu'elle remercie pour ces 2 ans et demi ensemble et souhaite une bonne continuation à tous !

Ainsi, Christophe Gastelais redevient conseiller car il faisait déjà partie de l'équipe municipale lors du mandat précédent.

Habitant de Cepoy depuis 13 années, il dirige les entreprises du Groupe HMP, situées à Briare et spécialisées dans la production et la réalisation industrielle de pièces notamment pour le secteur automobile.

## MÉDAILLES DU TRAVAIL



Lors de la cérémonie des vœux du Maire, le 12 janvier, 5 agents ont reçu leur médaille du travail :

Valérie Fleury, médaille d'or (35 ans) au secrétariat de la mairie  
Magali Legendre, médaille de vermeil (30 ans), au restaurant scolaire

Rémy Richard, médaille d'argent (20 ans), eu service technique  
Sylvie Poulain, médaille d'argent (20 ans), ATSEM à l'école maternelle

Claudine Baudenon, médaille d'argent (20 ans), à la garderie, centre de loisirs et bibliothèque

Un grand bravo à eux, et merci pour leur travail.

## PARCOURS FAMILLE À L'ÉTANG DE LA CARPE



Après le label Station Verte, la commune de Cepoy a obtenu en 2019 le label Station Pêche afin de mettre en valeur ses atouts touristiques notamment liés à la pratique de la pêche.

Un travail de la Fédération Départemental de la Pêche, aidée par La Carpe de Cepoy, l'Agglomération Montargoise (propriétaire des étangs) et la commune de Cepoy, a d'abord permis d'obtenir la labellisation de l'étang de Vaussel comme Parcours Passion Carnassier.

Nous passons maintenant à l'étape suivante puisque notre dossier a été reçu pour labelliser l'étang de la Carpe en Parcours Famille ! C'est un étang accessible facilement, proposant aux alentours plusieurs activités pour toute la famille (promenade,

jeux...) et les commodités (sanitaires, pique-nique, abris). L'étang rempli déjà un bon nombre de critères, mais plusieurs aménagements vont voir le jour :

- Un ponton accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- Une place de stationnement PMR avec un chemin pour accéder au ponton
- Deux abris avec tables de pique-nique
- Plusieurs postes de pêche créés et sécurisés

Ces travaux sont financés par la Fédération de Pêche à 70%, l'Agglomération Montargoise pour 20% et la municipalité pour 10%.

## LE RECENSEMENT CITOYEN, C'EST OBLIGATOIRE !



### Que dit la loi ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Si le jeune ne s'est pas fait recenser dans les délais, il a jusqu'à ses 25 ans pour régulariser sa situation.

### Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

### Comment ?

- Par internet

Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)

Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille

Allez dans la rubrique «catalogue des services» Cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone de recherche» tapez «recensement citoyen en ligne». Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

- A la mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

## AFFAIRES GÉNÉRALES ET SOCIALES

### Mutuelles



En accord avec la mairie, le 17 novembre dernier, deux mutualistes sont venus présenter leur proposition communale qui permet d'obtenir une réduction tarifaire pour tous ceux qui ne bénéficient pas d'une mutuelle via leur employeur par exemple. Les personnes qui n'ont pas pu venir ont la possibilité de les joindre en précisant bien qu'elles souhaitent bénéficier de la mutuelle communale de Cepoy :

- AXA : leur proximité leur permet de se rendre au domicile des intéressés rapidement, contactez Sandrine Papin au 06 08 03 30 06.
- AESIO : une permanence aura lieu le mardi 31 janvier de 10h à 12h avec inscription au préalable en mairie car ils sont d'Orléans et ne se déplaceront que si au moins 5 personnes sont intéressées. Ils sont aussi joignables par téléphone au 02 38 53 85 14.

### Colis de Noël

La distribution des colis a eu lieu le 17 décembre. L'accueil des cepoyens a été comme toujours très chaleureux et ils ont vivement remercié la commune. Ceux qui étaient absents pouvaient se manifester pour une seconde visite ou venir le chercher en mairie.



### Repas annuel des seniors

Nous attendons, le 22 janvier, les personnes inscrites au préalable pour ce bon moment de convivialité.

## AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET DE LA PETITE ENFANCE

### Noël à l'école



Les petits cepoyens sont entrés dans la magie de Noël lors de la dernière semaine d'école. Elle a débuté le mardi avec le repas de Noël où ils ont pu déguster une mousse de foie en entrée, un sauté de dinde aux champignons accompagné de ses pommes dauphines puis la fameuse bûche de Noël à la crème pâtissière, le tout préparé sur place par Claude et Magali.

Le jeudi, la visite du père Noël a émerveillé les plus petits et amusé les plus grands. Le grand monsieur en rouge a donné des livres à tous les élèves de maternelle ainsi qu'un sachet de bonbons et de chocolats à chaque élève de l'école, le tout offert par la municipalité.

Le vendredi, les enseignants, aidés par Claudine, ont organisé le petit marché de Noël de l'école. Chaque famille a pu y retrouver les objets et/ou douceurs confectionnés par son enfant. Les enfants étaient fiers de pouvoir montrer leurs créations et repartir avec en donnant une petite pièce au profit de la coopérative scolaire.



## RS ISOLSEC

**Instrument transformers**  
*Transformateurs de mesure*  
*Transformadores de medida*

**RS Isolsec recrute - Nous contacter**

- Ingénieur Bureau d'études
- Ingénieur Responsable d'atelier



## Apprentis cuisiniers

Les petits cepoyens sont aussi de temps en temps des apprentis cuisiniers avec Claude et Magali au restaurant scolaire. Ils organisent régulièrement des ateliers cuisine avec les enseignants qui le souhaitent. Pour Halloween par exemple, ils ont confectionné des gâteaux à la citrouille. Pour Noël, de nombreuses douceurs ont été réalisées par les enfants des classes de Grande Section de Mme Cuhna, de CP de Mme Goueffon, de CE2-CM1 de Mme Duport et de CM1-CM2 de Mme Parodat avec des sablés, des mendiants, mais aussi des pâtisseries du monde : cornes de gazelle, cookies, tuiles aux noix de macadamia et biscuits porte-bonheur chinois.

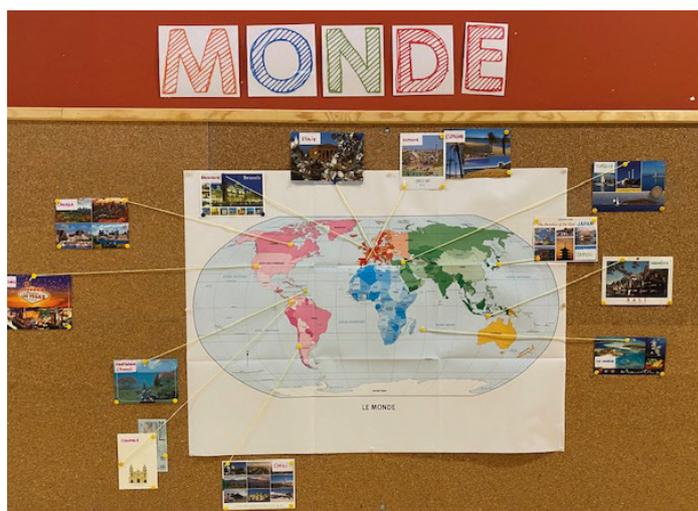


## Expo photo



Les classes de CP de Mme Goueffon, CE1-CE2 de Mme Braem et CE2-CM1 de Mme Duport ont réalisé une exposition photo sur le thème de l'ombre et de la lumière. Les élèves ont eux-mêmes réalisé les photos en utilisant le matériel numérique de l'école (les tablettes). Les portraits ont été présentés aux parents début novembre. Les élèves de Mme Goueffon et Mme Duport ont réalisé leurs photos ensemble : une jolie coopération.

## Tour du monde



Dans le cadre de notre projet de tour du monde à partir des cartes postales envoyées par les Cepoyens, nous avons découvert 12 pays depuis le début de l'année : Canada, Colombie, Martinique, Etats-Unis, Chili, Belgique, Italie, Espagne (deux cartes), Japon, Ile Maurice, Indonésie, Turquie. Certaines personnes reconnaîtront peut-être leur carte postale !

Nous continuons notre voyage en piochant une nouvelle carte chaque semaine ! La boîte est encore lourde. Merci encore à tous les participants.

Les élèves et la directrice vous souhaitent à toutes et tous une belle année !



**TINET**  
Travaux publics

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS  
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE ROUTES  
ASSAINISSEMENT - PAVAGES

ZI - Rout du Petit Crachis  
45210 FERRIÈRES-EN-GATINAIS  
Tél. 02 38 96 56 90 - Télécopie 02 38 96 65 93

## Challenge anti-gaspi

Le chef organise de temps en temps des challenges antigaspi au restaurant scolaire : les déchets des enfants sont pesés pour chaque classe. Mais habituellement, les élèves le savent et prennent soin de finir leurs assiettes.

En novembre, leurs déchets ont été pesés sans qu'ils n'en soient informés au préalable. Figurez-vous que les petits cepoyens sont plutôt respectueux avec la nourriture ! Lorsqu'ils ont été prévenus du challenge, environ 45g de déchet par enfant était jeté. En novembre, alors qu'ils ne le savaient pas, le chiffre grimpe seulement à 58g par enfant par repas. Il faut savoir que la moyenne nationale est de 115g. Bravo à tous et plus particulièrement à la classe de Mme Goueffon qui remporte le challenge avec une moyenne de 43g.

## Hausse contenue des tarifs



Le chef passe beaucoup de temps à sélectionner les produits en fonction des prix, tout en respectant la qualité, pour contenir au maximum la hausse. Le coût des matières premières a augmenté de plus de 10% entre 2021 et 2022 et va encore augmenter avec de nouvelles tarifications dès début 2023... A cela doivent s'ajouter la hausse des coûts de l'énergie utilisée pour la préparation ainsi que la revalorisation du personnel par rapport au point d'indice.

Afin de ne pas répercuter l'intégralité de la hausse de prix aux familles cepoyennes, la municipalité en prend la majeure partie à sa charge et a décidé de n'augmenter les tarifs que de 20 centimes au maximum cette année. Ceci participe à l'augmentation du budget de fonctionnement (voir les explications p.15).

### Restaurant scolaire

- Tarif normal : 4,20€
- Tarif hors commune : 5,10€
- Tarif réduit (3 enfants) : 3,90€

### Garderie périscolaire

Matin (6h45-8h30), en fonction du quotient familial :

- de 0 à 399 : 1,80€
- de 400 à 599 : 2,30€
- au-delà de 600 (plein tarif) : 2,80€

Le soir avec goûter (16h30-18h30), en fonction du quotient familial :

- de 0 à 399 : 2,60€
- de 400 à 599 : 3,10€
- au-delà de 600 (plein tarif) : 3,60€

## Centre de loisirs



De nombreuses activités sont proposées par les animatrices aux enfants du centre de loisirs : jeux, activités manuelles, sportives, collectives... Patricia Diaz, la directrice, a organisé une soirée de projection des photos de toutes les activités réalisées avant Noël.

Le centre de loisirs pluricommunal a lieu tous les mercredis à Corquilleroy et la première semaine des petites vacances à Cepoy. Il reste quelques places pour la semaine des vacances d'hiver, du 13 au 17 février. Infos sur [ville-cepoy.fr/accueil-de-loisirs/](http://ville-cepoy.fr/accueil-de-loisirs/) et inscriptions en mairie.

## 11 novembre

Chaque année, les élèves volontaires de l'école élémentaire participent à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Les enseignants proposent aux enfants qui le souhaitent de chanter le refrain de la Marseillaise pendant la cérémonie. Ils répètent pendant la pause méridienne les semaines précédant cette date. C'est une réussite à chaque fois, bravo à eux !



## ANIMATION & CULTURE

### Conférence : les mégalithes du Loiret



Une conférence sur la Préhistoire loirétaine et plus particulièrement celle du Gâtinais s'est tenue dans la salle de l'Isle de Cepoy le vendredi 9 décembre. Marc Laroche était invité à intervenir sur les conditions de la découverte du nouveau menhir de Cepoy dont il est le co-découvreur. Secrétaire de la Fédération Archéologique du Loiret et passionné par la préhistoire locale qu'il connaît parfaitement, M. Laroche a tout d'abord dressé un panorama du patrimoine mégalithique du Loiret avant de concentrer son propos sur le Gâtinais qui se caractérise par l'importance des restes de menhir, le tout devant une assemblée très attentive et curieuse d'une trentaine de personnes. Un temps d'échange a ensuite permis d'approfondir les connaissances de chacun autour de cette thématique.

Cette première conférence s'inscrit dans un cycle que la municipalité de Cepoy souhaite pérenniser en invitant chaque année trois passionnés à s'exprimer sur des sujets culturels et scientifiques variés, mêlant si possible patrimoine local et actualité plus large.

La prochaine conférence aura le jeudi 2 février à 20h en présence de Christian Caron, spécialiste de l'Histoire napoléonienne qui reviendra sur les figures locales de cette période.

Une autre sera donnée le jeudi 6 mars à 20h sur les abeilles dans le Gâtinais.

### Bibliothèque

#### Livres en vente

Plusieurs livres d'auteurs locaux où dont le sujet concerne notre commune sont en vente à la bibliothèque :

- J'ai travaillé au moulin, Roland Aubert
- Raconte-moi Cepoy, Jean-Claude Barbet
- Moniteur de la jeunesse et combattant de la nuit, Jack Breuillet
- L'enfant de chameau, Emile Chalopin
- Le Stalag 17, Gérard Point
- Les crocodiles tueurs de Carabane, Noir velours en Castamance, Les templiers, Regards sur St Brisson-sur-Loire de Joël Saulnier

### Concert du Conservatoire



Le jeudi 15 décembre, les musiciens du Conservatoire de Montargis ont investi notre salle dans le cadre d'un concert gratuit ouvert à tous. Des élèves de tous niveaux et de tous âges ont pu se produire sur scène devant un public d'une cinquantaine de personnes autour d'un répertoire varié classique et contemporain. Ce moment s'inscrit dans le cadre d'un partenariat mis en place avec le Conservatoire.

Les prochains concerts auront lieu le samedi 18 mars et le jeudi 27 avril.



### Maisons Fleuries

La remise des prix du concours des Maisons Fleuries 2022 a eu lieu le samedi 5 novembre. 7 habitations cepoyennes ont été récompensées : celles de M. et Mme Lavaud, propriétaires de la chambre d'hôtes Le Clos du Canal, M. et Mme Legendre, M. et Mme Vendeiro, M. et Mme Barbet, Mme Lacharpagne, avec une mention spéciale pour la biodiversité, M. et Mme Vielle, M. et Mme Charpentier. Chaque participant a reçu un diplôme ainsi qu'un bon d'achat chez un pépiniériste local. Un grand merci à tous les Cepoyens qui participent au fleurissement de notre beau village !

Le 22 novembre, Mme Vendeiro et M. Legendre, accompagnés par Patrick Brière pour la municipalité, se sont rendus au Château de Chamerolles pour la remise des prix du concours départemental des Maisons Fleuries où ils ont été distingués.

## COMMUNICATION

### Panneaux touristiques



Après plusieurs mois de travail des membres de la commission communication, les nouveaux panneaux touristiques ont été installés ! Nos anciens panneaux devenus obsolètes, au visuel vieillissant ou détériorés ont été remplacés. Tout le contenu a été revu, la présentation modernisée, les supports changés et quelques panneaux ajoutés.

Il ne vous reste qu'à vous balader dans les rues de Cepoy pour découvrir son patrimoine, son histoire et quelques anecdotes comme le célèbre sculpteur qui a dessiné le Monument aux Morts, la hauteur de la Pierre aux Fées, les personnes qui ont séjourné dans le château, à quoi a servi la Maison des Seigneurs du canal (ancienne Auberge de Jeunesse) pendant la Première Guerre mondiale... et bien d'autres sur les 13 nouveaux panneaux touristiques :

- Château
- Etangs
- Lavoir
- Loing
- Eglise Saint-Loup
- Pierre aux Fées
- Ecluse et Canal
- Maison des Seigneurs du Canal
- Maison de la Suède
- Raoul Nordling
- Verrerie de Montenon
- Monument aux Morts
- Rémy Julienne



### Nouveaux arrivants et bébés de 2022

Chaque nouveau cepoyen ayant emménagé dans notre village en 2022 est invité par la municipalité le dimanche 19 mars à l'Accueil des Nouveaux Arrivants. Cette matinée est l'occasion de découvrir les associations locales ainsi que les atouts et services de notre commune présentés par le maire. Un moment d'échanges est aussi proposé pour que chacun puisse donner son avis, ses attentes, ses idées, etc. Le tout se clôture bien évidemment par un verre de l'amitié. La municipalité n'ayant pas une liste exhaustive des nouveaux arrivants, pensez à vous inscrire en utilisant ce lien : <https://bit.ly/nouveaux2022>

La municipalité tient à souhaiter la bienvenue aux bébés cepoyens nés en 2022 et leur offrir un petit cadeau personnalisé lors de cette même matinée. Toutes les familles concernées recevront une invitation. Merci de bien confirmer votre présence !

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Collecter vos sapins

Une fois les fêtes passées, le sapin a perdu beaucoup de ses épines et il peut être contraignant de l'emporter à la déchetterie. Pour vous aider, cette année, la municipalité a mis en place 3 lieux de collecte pour vos conifères :

- le parking de la Girafe
- la colline, espace vert situé entre la rue Georges Petit et la rue Alice Fievet
- la halte fluviale, quai du Port

Au total, 77 sapins de Noël ont été évacués à la déchetterie par nos agents du service espaces verts, pour être ensuite revalorisés.



## 2 nouveaux Points d'Apports Volontaires pour le verre sur notre commune



Contrairement au plastique, le verre est une matière recyclable à 100 %, très facilement et sans perdre en qualité et ce à l'infini. Le verre s'inscrit donc dans une économie circulaire.

Il suffit de le collecter séparément avant de l'envoyer dans des filières spécialisées. Pour cela des bacs de Points d'Apports Volontaires ont été mis en place depuis de nombreuses années.

Or, le taux de collecte du verre est insuffisant sur notre territoire. Et, les dernières caractérisations des déchets réalisées par le SMIRTOM sur l'agglomération en 2022 ont montré qu'il y avait encore du verre présent dans la collecte des ordures ménagères, environ 5% du poids.

Non seulement le verre présent dans les ordures ménagères ne peut pas être recyclé, mais en plus, il alourdit les collectes inutilement et pose des problèmes techniques pour l'unité de valorisation énergétique.

Sur Cepoy, 3 bacs étaient présents : avenue des Acacias, Parking de la Girafe et Rue Alice Fievet. En concertation avec le SMIRTOM, il a été décidé de mettre en place deux nouveaux Point d'Apport Volontaire du Verre. Le choix de leur localisation a été guidé par une répartition géographique harmonieuse sur la commune, la facilité d'accès et de stationner à proximité, la limitation du nombre de personnes pouvant être impactées par le bruit occasionné lors des dépôts du verre et empêcher des dépôts sauvages par la visibilité des bacs ou par la présence de caméras.

Ainsi les deux nouveaux Points d'Apports Volontaires du verre ont été mis en place : l'un au niveau du parking du cimetière et l'autre au niveau de la halte fluviale. Il est donc facile de déposer en passant ses déchets en verre (voir encadré).

Le SMIRTOM en a profité pour remplacer les anciens bacs qui étaient vétustes. Il est important de respecter ces bacs et les zones d'Apport Volontaires du Verre car les dégradations sont désagréables pour tous et font perdre un temps autant important qu'inutile aux agents de la commune.

Rappel de quelques bonnes pratiques pour l'usage des Points d'Apport Volontaire du verre :

- Identifier les déchets pouvant être recyclés : les bouteilles quel que soit la couleur du verre, les bocaux, les pots et les flacons
- Bien vider les bouteilles et bocaux sans les laver
- Déposer les déchets en verre entre 8h et 21h afin de ne pas déranger les riverains
- Ne pas mettre les ampoules, les bouchons et capsules, les vitres et miroirs, la vaisselle cassée (dont le cristal) et les couvercles

## Planète R, une ressourcerie au SMIRTOM

Le SMIRTOM lance le projet de ressourcerie Planète R, porté par l'ALPEJ en collaboration avec le SMIRTOM.

Cette activité de récupération-vente met en œuvre la collecte des objets, leur valorisation, la revente dans une boutique de réemploi et la sensibilisation à l'environnement.

Le personnel de l'ALPEJ assurera une permanence tous les mardis de 9h à 12h à la déchèterie de Corquilleroy et tous les samedis de 9h à 12h à la déchèterie d'Amilly afin de collecter les dons des administrés détenteurs de la carte de déchèterie.

Les administrés pourront faire don de différents objets : mobilier, bibelots, vaisselle, jouets, petit électroménager, textiles, livres, décoration, équipement sportif ou encore outillage.

Les premiers jours de permanence auront lieu :

- le mardi 10 janvier 2023 de 9h à 12h à la déchèterie de Corquilleroy,
- le samedi 14 janvier 2023 de 9h à 12h à la déchèterie d'Amilly.

**Collecte d'objets destinés au réemploi**

Vaisselle	Textile	Petit électroménager
Mobilier	Jouets	Décoration
Équipement sportif	Livres	Outillage



**LE MARDI 10 JANVIER DE 9H00 À 12H00**  
DÉCHÈTERIE DE CORQUILLEROY

**LE SAMEDI 14 JANVIER DE 9H00 À 12H00**  
DÉCHÈTERIE D'AMILLY

## Déchets biodégradables

Selon l'article L541-21-1 du code de l'environnement, dans un an, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants) et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle indifférenciée.



L'objectif est de valoriser, sous forme de compost ou de combustible (méthanisation), ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, produits de cuisine et restes de repas, au lieu de les enfouir ou de les brûler, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

Les solutions sont multiples, conjointes ou complémentaires, en fonction de la situation des communes (urbaines, rurales) et des ménages concernés (en appartement, en pavillon) : elles peuvent passer par la mise à disposition de composteurs individuels, ou collectifs (pour un immeuble, une rue, un quartier), de poubelles individuelles ou de conteneurs collectifs pour une collecte spécifique en benne à ordures, comme il en existe déjà pour les emballages ou le verre.

Le SMIRTOM a lancé depuis le printemps 2022 une étude préalable à la mise en place d'un schéma territorial de gestion de proximité des biodéchets.

Les réponses au questionnaire du SMIRTOM qui a été proposés aux Cepoyens en 2021 ont bien entendu alimentés l'étude sur les biodéchets.

Les solutions proposées par le cabinet spécialisé qui a mené l'étude seront validées lors des prochaines réunions syndicales du SMIRTOM.

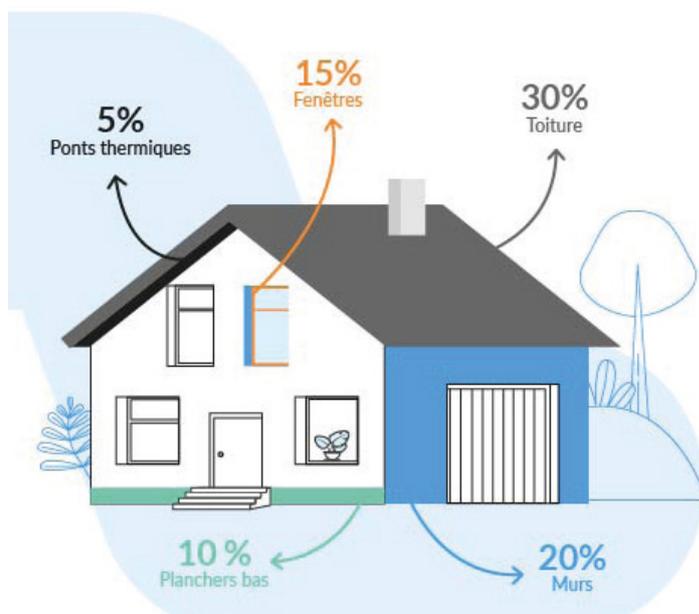
Nous vous tiendrons naturellement informés lors des prochains numéros des Cepoy Com de 2023.

## L'isolation des bâtiments : un geste nécessaire pour le porte-monnaie, l'environnement et l'économie locale



La commune a organisé le jeudi 8 décembre à 18h une balade thermo afin de sensibiliser les participants aux déperditions énergétiques et aux moyens de les empêcher.

Il a été rappelé notamment que remplacer les fenêtres qui ne représentent que 10 à 15 % des déperditions n'était pas suffisant. Il est préférable d'envisager une rénovation totale en une seule fois plutôt que plusieurs petites rénovations. Il faut aussi se méfier de certaines entreprises de rénovation énergétique qui peuvent faire dire ce qu'ils veulent aux clichés par thermographie infrarouge afin de pousser les habitants à réaliser des travaux.



Suite à cette présentation en salle, profitant d'une soirée particulièrement froide, la quinzaine de participants a pu constater qu'il était possible d'identifier grâce à une caméra infrarouge les déperditions énergétiques et les ponts thermiques et de les comparer en fonction du type, de l'âge et des rénovations des bâtiments.

Certains attendaient cette soirée pour s'inscrire à l'opération thermo organisée par la commune cette année avec le service Eco Habitat du PETR Gatinais Montargois (Pole d'Equilibre Territorial et Rural).

Ainsi, 25 foyers ont exprimé le souhait que le comportement énergétique de leur foyer soit analysé. Le service Ecohabitat va sélectionner les dossiers selon des critères de date de construction, de travaux déjà réalisés, de motivation pour réaliser des travaux d'isolation, d'occupation et de d'accessibilité du bâtiment. Il réalisera des clichés des habitations retenues en janvier avant le lever du jour lors d'une matinée froide. Il pourra ensuite analyser les données et les restituer aux habitants en envisageant des solutions à mettre en place et en orientant sur les aides possibles lors d'une session de rendez-vous prévue à Cepoy en mars. Les habitants ne pouvant pas être disponibles à ces dates pourront prendre un rendez-vous directement avec le service Eco Habitat.

La commune a déjà pris rendez-vous avec le service Eco Habitat pour que l'opération soit reconduite sur l'hiver 2023-2024.

## La sobriété

Le mot sobriété est l'un des mots les plus employés en 2022. Il ne signifie pas de se priver de tout mais consommer uniquement ce qui est nécessaire. La municipalité essaye depuis plusieurs années de consommer au plus juste, qu'il s'agisse des ressources en eau ou en électricité et a déjà procédé à de nombreuses améliorations. Mais les différentes crises, tant politiques ou climatiques, que nous rencontrons nécessitent d'aller encore plus loin.



La sécheresse qui a touché cette année notamment toute la France et qui pourrait se renouveler dans les prochaines années nous pousse à réfléchir sur la consommation de la ressource en eau. Actuellement, la commune consomme environ 2000m<sup>3</sup> d'eau par an équivalent à la consommation annuelle de 37 personnes. Ceci représente un budget de 8000€ soit 3€ par an et par habitant. Cette dépense limitée est le résultat des mesures déjà mises en place comme l'installation de compteurs, le suivi mensuel des consommations et des fuites, le choix des espèces des végétaux plantés, le paillage, les gouttes à gouttes et une citerne de 20m<sup>3</sup>.

Toutefois, les plus importants postes de consommation d'eau restent le groupe scolaire pour 33 % et l'arrosage pour 31 %.

Au niveau du groupe scolaire, l'achat et la mise en place de robinets avec poussoirs et limiteurs de débits ainsi que la rationalisation de la production d'eau chaude vont être étudiés en 2023.

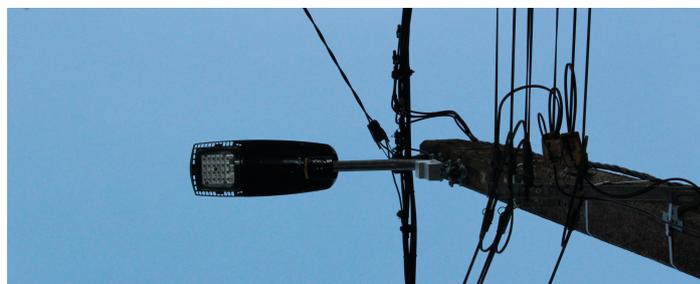
L'arrosage des pots de fleurs consomme une quantité non négligeable d'eau. La présence des fleurs embellit notre commune dont l'apparence ne serait plus tout à fait la même sans son fleurissement. Cependant, l'arrosage des pots de fleurs consomme une quantité non négligeable d'eau. Il a donc été décidé de retirer, en 2023, 34 des 185 jardinières (20%) et de poursuivre les réflexions pour favoriser des parterres autonomes.

L'envolée des coûts de l'énergie que tout le monde connaît n'épargne pas notre commune.

Le coût annuel de la consommation de gaz s'élève à environ 30 000€ (12€ par an et par habitant). Après les travaux d'isolation de la mairie et l'installation d'une chaudière bois pour le chauffage de la mairie et du complexe socio-culturel, l'école est devenue le premier consommateur en gaz. C'est pourquoi depuis 2021 la municipalité s'est lancée dans d'importants travaux d'isolation des différents bâtiments. Afin de respecter les périodes d'enseignement, les travaux ne peuvent être réalisés que pendant les vacances. Ils devraient être totalement achevés en 2023 avec l'amélioration de l'isolation du restaurant scolaire.

Concernant l'électricité, les consommations sont réparties dans différentes infrastructures. Mais l'éclairage représentait, il y a quelques années, un poste important c'est pourquoi il a fait l'objet d'un projet spécifique (voir article sur l'éclairage).

## Eteindre l'éclairage public



A l'heure où chacun doit économiser l'énergie comme il le peut, la municipalité a décidé de réduire encore plus la consommation liée à l'éclairage public. Les lampadaires de Cepoy seront dorénavant éteints la nuit, entre minuit et 5h du matin.

Les 5 heures d'extinction chaque nuit vont permettre de diminuer non seulement la consommation d'énergie (environ 300€ par mois sur la facture d'électricité) mais vont également participer à la diminution de la pollution lumineuse et ainsi aider à préserver la biodiversité.

Cepoy a été précurseur dans la réflexion autour de la consommation d'énergie de l'éclairage public. En 2018 déjà, la totalité du parc a été remplacé avec au total 450 lampadaires qui sont passés en LED. Les 20 armoires de commandes ont également été changées et sont dorénavant beaucoup plus précises grâce à des horloges socio-astronomiques synchronisées.

Cette rénovation de l'éclairage public a permis une autre innovation : la diminution de l'intensité lumineuse de 50% entre 23h et 6h. Imperceptible à l'œil nu, cette baisse de la luminosité permet de réaliser une économie toujours plus importante.

Ces travaux ont pu être réalisés grâce aux subventions de l'Etat pour la rénovation énergétique : Territoire à Energie Positive et Croissance Verte (TEPCV) et les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Sur un total de 240 739€ TTC de dépenses, la municipalité n'a eu à financer que 6 215€. Sur une année, le coût total de l'éclairage public a ainsi été diminué de 50% pour atteindre environ 20 000€.

## Préserver la magie de Noël

Suite à l'augmentation des prix et aux enjeux environnementaux, les collectivités cherchent à réduire les consommations énergétiques. La question de la mise en place des illuminations des rues de la commune pour les fêtes de fin d'année s'est donc posée.



Comme la période de Noël est en général synonyme de fêtes pour beaucoup d'entre nous, ne voulant pas priver petits et grands de la magie de Noël, la municipalité a décidé de maintenir les illuminations en réduisant la zone couverte.

Ainsi, vous avez pu retrouver les décorations habituelles uniquement sur l'artère principale de notre commune, de la place Saint-Loup jusqu'au château.



Les illuminations de Noël étant branchées sur le réseau d'éclairage public, les guirlandes et autres décors s'allument, dès qu'ils sont installés, en même temps que les lampadaires.

Sur une journée, la consommation des décorations de Noël installées est inférieure à la consommation de 2 foyers moyens sur la même période. La période d'illumination équivaut approximativement à 30 centimes/an/habitant, soit une somme totale de 750 € sur la facture d'électricité de la commune.

L'économie sur la consommation énergétique réalisée en limitant les rues décorées est estimée à environ 300€.

Cette mesure a permis également de réaliser d'autres économies :

- 1000€ en réduisant la durée de location de la nacelle,
- 3000€ en évitant la réparation et le remplacement des décorations abimées ou obsolètes.

De plus, le temps nécessaire aux agents pour installer et démonter les décorations a été réduit de moitié.

Ainsi, la réduction des illuminations à l'artère principal de notre commune permet de réaliser une économie de plus de 4 000€ au total, tout en conservant l'esprit de Noël.

**PAYSAGISTE – PISCINISTE**

**SARL THUILIER Paysage**

**de l'eau au JARDIN piscines Magiline**

www.parcs-et-jardin.com  
www.deleauaujardin.com

99, rue des Bleuets 45200 Amilly - Tél. 02 38 87 84 71

**SOMELEC**

GROUPE FIRALP

Eclairage • Mise en lumière du patrimoine  
Location de groupe électrogène  
Entretien et dépannage transformateur privé

**45200 AMILLY**

Tél. 02 38 28 32 00 • montargis@som-elec.fr  
[www.som-elec.fr](http://www.som-elec.fr)

## FINANCES

### La municipalité face aux augmentations



Comme tous les ménages, notre commune subit l'augmentation des matières premières, de l'énergie, du point d'indice pour le calcul du salaire des agents. Ceci impacte directement le budget de fonctionnement de la commune qui sera en augmentation en 2023.

A l'image de chaque foyer, les dépenses de la municipalité sont composées :

- du budget de fonctionnement correspondant aux dépenses courantes (énergie, personnel, entretien...) que l'on pourrait comparer à vos dépenses habituelles mensuelles (loyer, abonnements, courses, énergie, carburant...)
- du budget d'investissement, qui sert à réaliser tous les projets (voirie, matériel, rénovation...), que l'on pourrait comparer aux dépenses loisirs ou plus exceptionnelles des ménages (faire des travaux, remplacer sa voiture...)

Ainsi, comme pour chacun d'entre vous, lorsque les dépenses courantes augmentent, il n'y a plus de place pour les loisirs/plaisirs. Pour la commune, lorsque les dépenses de fonctionnement augmentent (sans que les recettes n'accroissent), ce sont les dépenses d'investissement qui doivent diminuer.

Le budget prévisionnel pour 2023 n'est pas encore finalisé (il vous sera présenté en avril) mais nous savons déjà que la part de fonctionnement représentera 10% de plus que l'année dernière, équivalent à 160 000€. Sachant qu'habituellement 300 000€ sont alloués à l'investissement, ce budget sera diminué de moitié. Nous allons donc devoir faire des choix sur les projets à réaliser pour 2023.

La priorité sera certainement donnée à la troisième et dernière tranche de la rénovation énergétique du groupe scolaire. Le projet de réfection de la voirie communale, qui prévoyait de réaliser la seconde tranche de la réfection de la rue des Vignes en 2023, devra être reportée. Nous resterons cependant attentifs aux dégradations et effectuerons les réparations provisoires nécessaires.

## SÉCURITÉ

### Nouveau stop rue Saint Antoine

Afin de casser la vitesse des véhicules qui descendent la rue Saint Antoine en direction du centre-bourg, les élus du Conseil Municipal ont décidé d'installer un stop au carrefour avec la rue de la Croix-Rouge. Celui-ci devrait être installé fin janvier.



### Interdiction aux poids lourds

Dans l'objectif de sécuriser la circulation rue la rue de la Gare, elle est dorénavant interdite aux poids lourds (sauf livraisons).

Il en est de même pour la rue de l'Eglise. Afin de fluidifier la circulation, elle sera limitée aux véhicules de moins de 19 tonnes (sauf engins agricoles).



**PHIL Services**  
Multi-Travaux INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR  
ELECTRICITE GENERALE DÉPANNAGE ET INSTALLATION  
**06-06-64-04-29**  
Philippe GALOPIN  
41, rue du Tranchoir 45120 CEPOY  
philservicesmt@gmail.com

## TRAVAUX

### Tables école

Avez-vous connu ces tables à l'école de Cepoy ? Il est vrai que certaines ont bien plusieurs dizaines d'années ! Elles sont en train de se refaire une beauté grâce à notre peintre qui les rénove chacune son tour : démontage, nettoyage, ponçage, lasurage et les voilà prêtes à recevoir encore des centaines d'enfants.



**TAXI THIERRY**



Conventionné CPAM - Gares - Aéroports  
Toutes destinations

AMILLY N°3

fiorano45@yahoo.fr

**06.73.39.07.46**

### Abattage des arbres vers le Perthuis



La SNCF a identifié plusieurs arbres qui risquaient de tomber sur les voies ferroviaires au niveau de l'étang de Puy-la-Laude. L'agglomération montargoise a donc été dans l'obligation de les faire abattre afin de sécuriser les lieux. Le bois coupé a été valorisé : les grumes en scierie et le reste broyé pour une utilisation en paillage.

### Cimetière

Fin novembre dernier, une intervention a eu lieu dans le cimetière : un mélange de semences et de fibres végétales a été pulvérisé sur le sol, préalablement nettoyé et uniformisé, afin de permettre l'installation d'un couvert végétal. C'est ce qu'on appelle la végétalisation par hydromulching. Les graines s'installent pendant l'hiver et il faudra attendre les beaux jours pour voir les petites pousses vertes.

Notre commune a adopté le zérophyto depuis plusieurs années. Cette pratique demande beaucoup de temps aux agents municipaux pour l'entretien du cimetière. L'option de la végétalisation a donc été retenue pour optimiser sa gestion.

Cette technique n'est pas à confondre avec un engazonnement, très onéreux et qui nécessite beaucoup d'entretien. Les zones végétalisées vont certainement jaunir cet été, puis redevenir vertes dès les premières journées plus humides ; c'est normal. De plus, l'herbe permet de favoriser la biodiversité.



Pour rappel, les déchets au cimetière doivent être triés. Plusieurs bacs sont à votre disposition : déchets verts et ordures ménagères. Les pots doivent être séparés des plantes : nous retrouvons bien trop de plastique dans le bac de déchets verts !

## AAPPMA LA CARPE DE CEPOY LA GÂTINAISE



### Retour et résultats sur les manifestations de fin d'année

Enduro Ligue contre le cancer à Nargis  
Huit équipes dont une de Décathlon (présentation de nouveau matériel) étaient engagées : 800€ au profit de la ligue contre le cancer. Tout s'est bien déroulé.

Enduro Téléthon à Cepoy

Seulement 2 équipes pour l'enduro (débutants), 7 personnes pour le carnassier et 8 personnes pour la pêche au coup : 445€ au profit du Téléthon.

Challenge régional Float Tube

Celui-ci a eu lieu le 6 novembre sur l'étang de la Grosse Pierre (voile). Il y a eu 6 équipes de 5 personnes représentant la région Centre-Val de Loire. Café et croissants ont été offerts par l'association de la Carpe. Le Loiret a terminé deuxième. Pas moins de 197 poissons ont été pris dont 135 perches, 61 brochets et un silure d'1 mètre 66. Ils ont tous été remis à l'eau.

### Projet parcours famille

Il nous est présenté le projet du parcours qui sera fait tout autour de l'étang de la Carpe. Le montant total du coût des travaux (soit 50 000€) sera financé comme suit :

- 70 % par la Région et la Fédération
- 20 % par l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing
- 10 % par la municipalité de Cepoy.

Des postes pour handicapés et des abris seront installés tout autour de cet étang.

### Prévisions des dates des manifestations pour 2023

- Assemblée générale le 11 février à 15h salle Jonquille
- Débroussaillage à Cepoy le 18 février
- Débroussaillage à Nargis le 25 février
- Lâcher et ouverture de la truite à Cepoy le 11 mars
- Lâcher et ouverture de la truite à Nargis le 25 mars
- Fête Nationale de la Pêche à Nargis le 4 juin
- Atelier milieu aquatique « finale » le 10 juin à Vitry-aux-Loges
- Concours de pêche le 14 juillet à Cepoy
- Fête de la St-Loup le 3 septembre sur l'Isle à Cepoy
- Enduro pour la ligue contre le cancer du 6 au 8 octobre à Nargis
- Enduro pour le Téléthon du 3 au 5 novembre à Cepoy.

Le Président et les membres de l'association vous souhaitent une bonne année 2023 !



## AMICALE DES ECOLES

L'année 2022 s'est achevée avec le marché de Noël de l'école. L'association a tenu son stand de gâteaux, bonbons et chocolat chaud. Nous avons pu donner à la directrice notre recette de plus de 70€. A cette occasion, l'amicale a remis un chèque de 2 404€ qui vient en complément de la coopérative scolaire pour les sorties, renouvellement du matériel scolaire...

Pour notre première manifestation de l'année, nous préparons notre loto qui se tiendra le 4 mars dans la salle de l'Isle. Les places seront limitées.

Nous remercions Cepoy Golf Développement pour son don de 150€ récoltés lors de la pesée du panier gourmand au marché de Noël.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles sans qui nous ne pourrions pas organiser toutes ces manifestations.

Nous sommes toujours en quête de bénévoles. Alors n'hésitez pas à contacter Laure Simon au 06 61 96 38 55.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023.

## ASSOCIATION DES JEUNES DE CEPOY

### Halloween à Nigloland 29 octobre

Dommage ! Sortie annulée : très peu d'inscriptions

### Bowling 20 novembre



Après-midi bowling très sympathique qui s'est clôturé par un goûter. Participation de 10 jeunes !

### Les Lumières de Lyon 10 décembre

Très gros succès pour cette sortie : 40 personnes ! Pour beaucoup d'entre elles, c'était une « première » et ont beaucoup apprécié cette journée « très froide » certes, mais très « illuminée » lol !

Super ! L'association dépasse les frontières du Montargois ; parmi les participants, une bonne dizaine venait d'Orléans !



## CHORALE DU GROUPEMENT PAROISSIAL

### « Chantons Noël ensemble » à l'Eglise de Cepoy



### Prochaines sorties

- 28 janvier - Journée « libre » à la neige à Super Besse (Massif Central)

Ouverte à tous ! (Cepoyens et hors commune) Départ à 4 h du matin de la mairie de Cepoy - retour vers 23 h 30 - Pas d'hébergement !

Adhérents : 24€ Extérieur : 49€ adultes/enfants comprenant uniquement le transport en car. Si vous avez votre matériel (skis, raquettes, luges,...) vous pouvez l'emporter ! Masque « conseillé » dans le car ! Inscriptions auprès de la Présidente (Joséphine Gulli) au 06 72 93 89 81.

Le programme 2023 est en cours de préparation !

Nous vous rappelons que toutes les sorties paraissent sur le site - page Facebook – panneau lumineux de la mairie, mais sont également affichées chez les commerçants de Cepoy.

Certaines sont exclusivement réservées aux adhérents telles que : bowling, laser game, paddle, paintball etc... et d'autres « ouvertes à tout public » de Cepoy ou hors commune.

Jeunes de Cepoy et des environs, n'hésitez pas à venir rejoindre notre association, si vous avez entre 11 et 17 ans, en contactant la présidente : Joséphine. Soyez les bienvenus !

Bye bye 2022... bonjour 2023 ! Très bonne année à tous !

En cet après-midi du dimanche 18 décembre 2022, les cloches carillonnent à toute volée... et à plusieurs reprises... invitant les Cepoyens et autres paroissiens des environs, au désormais traditionnel « Chantons Noël ensemble ».

Depuis quelques jours, les choristes étaient inquiets : « Aurons-nous cette année autant de monde que les années passées, après cette interruption de 2 ans ? »

Il est vrai que les circonstances n'étaient pas spécialement favorables : il soufflait au coin de l'église un fort vent sibérien, le Covid continuait à rôder dans nos campagnes, de même que la grippe et puis...« on va chanter juste au jour et à l'heure de la finale de la coupe du monde de foot ! », me disaient les hommes de la chorale...

Nos craintes se sont vite dissipées... Nos fidèles étaient tous là, ils nous disaient le bonheur de nous retrouver et ce bonheur était largement réciproque.

Oui, vous avez tous répondu « présents » et, quand les Choristes entrent en agitant leurs superbes écharpes multicolores avec eux, c'est non seulement la couleur, mais aussi la joie qui envahissent notre belle église de Cepoy et j'en connais plus d'un (et d'une !) qui ont eu la larme à l'œil, autant chez les choristes que sur les bancs de l'église...

Les chants se succèdent, l'assistance chante... et c'est « En traîneau » que les choristes terminent cette 1<sup>ère</sup> partie.

Un quizz, avec seulement 5 questions sur le thème de Noël, permet à certaines et certains de se dégourdir les jambes, avant d'aborder le second acte, tout à fait dans l'Esprit de Noël, avec les chants traditionnels, attendus de tous, sans lesquels Noël ne serait pas vraiment Noël, « Minuit Chrétiens », « Les anges dans nos campagnes », « Il est né le Divin Enfant »...

Les enfants ne sont pas oubliés et sont invités à rejoindre la chorale. Un seul ose et donne de la voix avec « Petit Papa Noël », « Viv'le vent », « Mon beau sapin ». Nous voilà rassurés, la relève des choristes est assurée !

Nous nous avançons, (déjà ?) vers la fin du programme... Les choristes renouvellent, en chantant, leur souhait de continuer à vivre, ici et ailleurs, en un « Monde Bleu plein de soleil et puis avec la « Colombe de Paix »...vienne, vienne la colombe, la colombe de la paix, dans ce monde, où la paix reste à gagner »...

Et c'est sur ces dernières notes pleines d'espoir que nous nous séparons, « Monsieur COVID » ne nous permettant plus d'échanger ni le verre de l'amitié, ni la part de gâteau...

La Chorale du Groupement Paroissial Cepoy-Corquilleroy-Girrolles vous remercie toutes et tous pour votre présence amicale et de votre fidélité et vous présente à nouveau ses meilleurs Vœux pour 2023 :

Que 2023 soit pour vous et tous ceux que vous aimez

Une belle Année,  
Plaine de Joie et de Gaîté...

Que les soucis soient oubliés...

Les « Bobos » tous réparés...

Que le Bonheur que nous vous avons apporté

Vous accompagne durant toute cette année !

Que la Joie embellisse vos journées,  
Que nous ayons le plaisir de vous retrouver  
À notre prochaine veillée

Vous viendrez écouter et chanter

Tous les chants que vous aimez !

Nous vous souhaitons une merveilleuse Année !

Rendez-vous au prochain « Chantons Noël ensemble » le 17 décembre 2023 !!! »

Et d'ici là... Prenez bien soin de vous !!!

## CI@C



Avec l'augmentation du coût de la vie, le CI@C a pensé rester accessible à tous en diminuant le montant de son adhésion !

Vous pouvez maintenant venir nous rejoindre pour une adhésion à 25€ par année civile.

Nos permanences ont lieu le mardi de 14h30 à 16h30 et de 17h à 19h, ainsi que le samedi de 14h à 16h.

L'accompagnement des débutants reste notre priorité. Des sessions par thèmes se déroulent parallèlement le mardi de 14h30 à 16h30. Pour tous renseignements contactez le 06 75 49 82 92.

Le Club Informatique @mateur de Cepoy vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2023.

## COMITE DES FETES

Au cours de l'année 2022, de nombreuses manifestations ont eu lieu dans notre village pour la plus grande joie des habitants.

Pour cette nouvelle année, le Comité des Fêtes sera encore présent pour vous faire passer d'agréables moments.



Les manifestations au programme pour 2023 :

- 23 avril : balade gourmande (nombre de places limité)
- 2 et 3 septembre : fête de la Saint-Loup
- 10 septembre : vide-greniers
- 16 novembre : soirée Beaujolais nouveau (nombre de places limité)
- 3 décembre : marché de Noël

Tous les membres du Comité des Fêtes de Cepoy vous présentent leurs meilleurs vœux et espèrent vous revoir toujours aussi nombreux au cours de cette nouvelle année. A très bientôt !

Contactez-nous au 06 89 46 30 70 ou [comitedesfetes.cepoy@gmail.com](mailto:comitedesfetes.cepoy@gmail.com)



## COMITE DE JUMELAGE

La Présidente et les membres du Comité de Jumelage vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023 et vous convient à l'Assemblée Générale qui aura lieu samedi 21 Janvier à 17 heures Salle Jonquille.

### Marché de Noël

A l'occasion du Marché de Noël, le Comité de Jumelage a installé son chalet en bois.

Traditionnellement, les membres du Comité proposent à la vente leur traditionnel vin chaud. La bonne odeur d'épices et de vin a vite attiré bon nombre de visiteurs, heureux de se réchauffer.

Victime de notre succès, le stand a été dévalisé dans l'après-midi. Nous vous remercions de bien vouloir nous en excuser et vous promettons que l'année prochaine, nous serons en mesure de satisfaire toutes vos papilles.



Les dames pâtisseries du Comité ont confectionné leurs délicieux petits gâteaux suédois. Vous avez été également très nombreux à en acheter et de même que le vin chaud, en milieu d'après-midi, tout était vendu.

Merci à vous et merci au Comité des Fêtes de nous associer à ce beau Marché de Noël.

### Sainte Lucie



Seize enfants ont participé à l'après-midi récréative du samedi 10 décembre. Ils ont apporté joie et lumière aux cœurs des bénévoles qui les ont encadrés.

Cette année, une vraie petite « Lucie » était parmi nous ; elle a bien su dire que son prénom venait de Lux, Lucis, soit lumière en latin. Nous la félicitons. Bravo également à tous ses petits camarades qui se sont sagement appliqués à réaliser des petits objets de décoration et des pâtisseries qu'ils ont joyeusement offerts à leurs parents.

Mais pourquoi fêter Sainte Lucie ?

Célébrée traditionnellement le 13 décembre en pays scandinave, cette fête était à l'origine dédiée à la mémoire de Sainte Lucie de Syracuse, morte en martyre le 13 décembre 304, pour avoir refusé les avances d'un époux qu'on voulait lui imposer.

De nos jours, elle est considérée comme une fête païenne célébrant le retour de la lumière.

Le 13 décembre s'avère être la nuit la plus longue de l'année au lendemain de laquelle le soleil commence à se coucher plus tard de jour en jour. Il faudra toutefois attendre le solstice d'hiver pour que les journées rallongent réellement.

Selon la légende, la nuit du 13 décembre est en plus peuplée d'êtres maléfiques !!! Aussi, pour illuminer la nuit noire et se protéger des esprits malins, les Suédois désignaient une jeune fille (une Sainte Lucie) pour porter la lumière d'une ferme à l'autre avec son cortège.

### Le saviez-vous ???

Lucie porte une robe blanche avec une ceinture rouge. Le rouge, symbole de protection et de marque d'un certain statut social car cette couleur était chère à produire.

Par ailleurs, la ceinture rouge est aussi le symbole du martyr de la Sainte, à qui on infligea une blessure à l'épée au niveau de l'abdomen.

## Echange scolaire avec Dals Ed

Un projet d'échange entre le collège de Ferrières en Gâtinais et un collège de Dals Ed pourrait voir le jour prochainement suite à un contact entre Nathalie Pereira, Cepoyenne et enseignant l'espagnol au collège de Ferrières et le Comité de Jumelage. Le but étant d'échanger entre des élèves étudiant l'espagnol dans des pays différents.

La présidente du Comité cepoyen s'est chargée d'engager les contacts avec son homologue suédois. Un collège proche de Dals Ed a immédiatement été séduit par le projet.

Une délégation de trois enseignants ferriérois a été reçue durant une semaine à Ed et a pu travailler sur la faisabilité et l'intérêt de ces échanges.

Nous espérons vivement une bonne issue pour ces jeunes collégiens.

## Vide greniers

La date du 26 mars prochain a été retenue pour l'organisation de cette importante manifestation. Si vous pensez pouvoir aider à la réussite de cet événement, merci de prendre contact avec la présidente au 06 71 53 29 79. Nous vous en remercions à l'avance ; le bénévolat est enrichissant et précieux.

## GYMNASTIQUE DE CEPOY

Notre Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 16 décembre à 19h. Nous regrettons toujours le manque d'implication de nos adhérents à cette assemblée. Il y a bien sûr, les impératifs familiaux, les maladies, le froid etc. Toutefois, 16 personnes ont fait le déplacement (sur 95 inscrits au cours) et nous les en remercions. Certains avaient pris la peine de nous demander de les excuser ce que nous faisons bien volontiers.

Des modifications de cours, d'horaire ou d'animatrice pourraient intervenir en cours d'année, tout ceci est en réflexion. Vous en serez informés en temps voulu essentiellement par mail et sur le tableau blanc du vestiaire.

Nous soulignons, que malgré les importants problèmes de santé de Joëlle, les cours seniors sont maintenus soit avec Joëlle si elle le peut soit avec Chantal qui la remplace, toujours en tant que bénévole et nous permet de maintenir le prix des cours. Catherine assure les cours cyclo également bénévolement en remplacement de Joëlle quand il le faut, merci à elle.

Il est bon de souligner encore et toujours que bénévole ne veut pas dire dilettante, que nos animatrices Joëlle et Chantal sont hautement diplômées et se perfectionnent chaque année par des stages.

## LES TOUJOURS JEUNES

### Buffet champignons 4 octobre

Quelques courageux se sont retrouvés au carrefour du Grand Veneur sous la pluie pour la cueillette des champignons, ils sont revenus avec de beaux paniers de cèpes et autres champignons.

12h30, début de notre buffet préparé par le boucher de Cepoy pour nos 36 adhérents présents. Après-midi récréatif avec jeux de société divers jusqu'à 17h30, une bonne journée conviviale.

## À CEPOY : TOUT VOTRE MATÉRIEL MÉDICAL



Christine Chollet et Jean-Yves Bridel

Les spécialistes du **MAINTIEN À DOMICILE**  
**Installation très rapide et personnalisée**  
**ÉQUIPEMENTS et AMÉNAGEMENTS :**  
**chambre, salle de bain, WC...**



**PHARMACIE DE L'ISLE** Tél. 02 38 85 46 13

## Spectacle « Les Bodins » 20 novembre

A 12h30, 48 personnes étaient présentes au départ pour le Zénith d'Orléans, le chauffeur nous a déposé un peu loin du Zénith (travaux importants).

Bien placés face à la scène pour un spectacle hilarant de 3h avec Maria et Christian, fin de la représentation à 18h30. Arrivée à Cepoy à 20h30.

## Assemblée Générale 24 novembre



Lors de notre Assemblée Générale, il a été décidé que nous ferions la constitution du C.A. ultérieurement.

Mercredi 7 décembre, réunion pour la constitution du bureau qui se compose comme suit :

- Présidente : Françoise Bratec
- Vice-Présidente : Jacqueline Souchot
- Secrétaire : Chantal Debeury
- Secrétaire-Adjointe : Marcelle Poulain
- Trésorier : Patrice Renaudin
- Trésorier-Adjoint : Alain Debeury



Membres : Renée Croissant, Solange Pressoir, Eliane Manceau, Mady Coulin, Guy Jaffré, François Giraud. Deux nouveaux membres pour cette année 2023 : Jacques et Monique Présotto.

## Repas de Noël 14 décembre

Sur des tables ambiance Noël, 68 convives dégustent le très bon repas élaboré par le traiteur « A la carte », servi par deux jeunes et sympathiques serveuses.

Très bonne ambiance, par l'accordéoniste Laurent Michelotto et la chanteuse Alexandra. Belle participation de nos adhérents qui envahissent la piste de danse.

Journée conviviale et festive. Satisfaction de tous nos participants.

Le bureau du club « Les Toujours Jeunes de Cepoy » vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

## US CEPOY CORQUILLEROY FOOTBALL

L'USCC fait son bilan de mi-saison. Les catégories U7 et U9 ont effectué de bons plateaux. La catégorie U11 termine première dans un groupe de six. Nous félicitons tous les enfants qui s'entraînent sérieusement grâce à un éducateur dévoué et passionné. Les U13 finissent cinquième sur huit, ce qui est encourageant pour une équipe en reconstruction.

Les séniors, dont l'équipe première se classe cinquième sur onze, s'est qualifiée pour les 16<sup>e</sup> de finale de la coupe du Loiret et également de la coupe Paul Sauvageau. L'équipe réserve se classe sixième sur dix et atteint les 16<sup>e</sup> de finale à la coupe Jean Rollet.

Cette année, l'USCC organisera ses tournois à partir du 1er mai et sa brocante au mois de juin.

Actuellement, le club est en grande difficulté pour trouver des dirigeants pouvant encadrer les équipes. Si la situation n'évolue pas, il nous sera compliqué de continuer pour la saison prochaine. Il est urgent de trouver des bénévoles afin d'assurer le bon fonctionnement du club. Vous pouvez nous contacter au 06 33 38 04 71.

L'USCC vous présente ses meilleurs vœux pour 2023.

## ETAT CIVIL

### Ils ont fait notre joie

Ilyan Smaali le 28 novembre à Amilly

### Ils se sont unis

Goerge Kembo Tueku et Elle Kukembila Lumengo le 8 octobre

### Ils nous ont quittés

Andrée Bernard, épouse Guyard, le 13 décembre à Paris 13<sup>e</sup>

Jacques Bournonville le 25 novembre à Amilly

Louis Chouard le 21 décembre à Amilly

Eliane Defruit, veuve Levasseur, le 14 novembre à Cepoy

Alain Lespinasse le 10 novembre à Cepoy

Dominique Péquiot le 25 novembre à Paron

Christophe Pointloup le 22 octobre à Cepoy

Yanik Recrosio le 4 octobre à Cepoy

Stéphanie Thibault, veuve Carrouée, le 19 octobre à Montargis

## Publication de l'opposition municipale



### CEPOY 4.0, Village et Tradition

Mes chers concitoyens,

C'est avec bienveillance et du fond du cœur que je vous présente mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères. Cette tribune me permet de remercier chaleureusement Jean-Paul Schouleur pour ses 2 mandats exceptionnels de pragmatisme, de dynamisme et d'actions qui ont permis à notre village d'être ce qu'il est aujourd'hui au sein de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing.

Le Maire actuel a décidé de mettre un terme aux délégations de fonction qu'il m'avait donné. Il n'a pas à se justifier (Article L-2122-18 du CGCT – signifié par moi à l'ensemble des élus le 14 octobre dernier). Il n'y avait donc pas de polémique à faire, car j'assume pleinement mes divergences d'opinions. C'est l'essence même de la démocratie « 4.0 ». L'indemnité de 600€ nette mensuelle de chaque adjoint n'était pas de nature à me faire devenir un mouton de Panurge silencieux et nous pouvions ainsi continuer à œuvrer pour le bien commun des Cepoyens, chacun en défendant nos idées.

Hélas, la « Mairie de Cepoy », via ses propres réseaux sociaux, s'est sentie obligée d'en rajouter en faisant une publication arbitraire, pour partie mensongère et calomnieuse à mon encontre.

Le Maire et son équipe portent donc l'entière responsabilité de mon passage dans « l'opposition » qui me permet règlementairement cette tribune jusqu'à la fin du mandat. Ce sera donc également la vôtre car je ne suis pas dépendant du système.

J'aime mon Village, je suis disponible et proche de ses habitants, passionné, éthique et congruent. Ma famille d'origine ouvrière y habite depuis 1940.

Mon modèle « politique » - au sens noble du terme - est le programme du Conseil National de la Résistance qui a reconstruit notre pays dévasté au sortir de la grande guerre en tenant compte de l'ensemble des parties prenantes de l'époque. Je considère aujourd'hui qu'il y a plus de matière dans 10 têtes de nos concitoyens (monde associatif, bénévoles ou chez nos anciens) qui travaillent leurs dossiers plutôt que dans « une » qui se lève le matin en pensant tout savoir ou dans un bureau d'étude hors sol. Le reste c'est de la littérature « Bobo » qui ne m'intéresse pas. Maintenant il n'y aura donc plus de polémique, juste un vrai débat d'idées jusqu'à la fin de ce mandat.

Bien cordialement à toutes et tous.

CHRISTOPHE MIREUX

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### JANVIER

21	Comité de Jumelage	Assemblée Générale	Salle Jonquille
22	Municipalité	Repas annuel de la commune	Salle de l'Isle
28	Association des Jeunes	Journée à la neige	Super Besse
31	Municipalité	Permanence mutuelle	Mairie

### FEVRIER

2	Municipalité	Conférence – Les figures napoléoniennes du Gâtinais	Salle de l'Isle
4	APEC	Assemblée Générale	Salle Jonquille
5	La Petite Reine	Assemblée Générale	Salle de l'Isle
11	La Carpe de Cepoy	Assemblée Générale	Salle Jonquille

### MARS

4	Amicale des Ecoles	Loto	Salle de l'Isle
6	Municipalité	Conférence – Les abeilles dans le Gâtinais	Salle de l'Isle
11	La Carpe de Cepoy	Lâcher de truites	Etang de la Carpe
18	Municipalité	Concert des élèves du conservatoire	Salle de l'Isle
19	Municipalité	Accueil des nouveaux arrivants et bébés	Salle de l'Isle
26	Comité de Jumelage	Brocante	Quai du Port

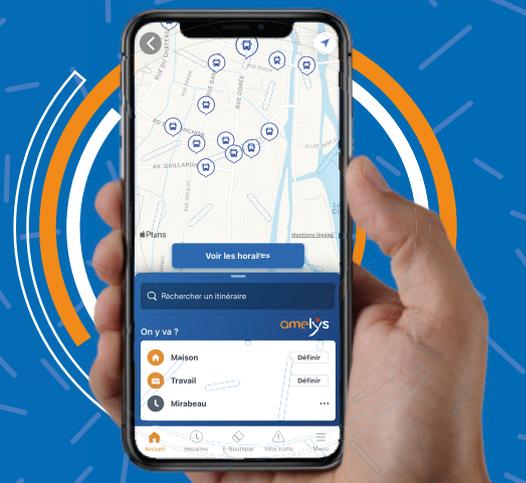
### AVRIL

9	Amicale des Ecoles	Chasse aux œufs	Isle de Cepoy
18	Municipalité	Concert des élèves du conservatoire	Salle de l'Isle

## DÉCOUVREZ LA NOUVELLE APPLICATION MOBILE AMELYS !

- Horaires en temps réel
- Calculateur d'itinéraire
- Infos trafic
- Boutique en ligne

Téléchargez-la dès maintenant sur votre smartphone !

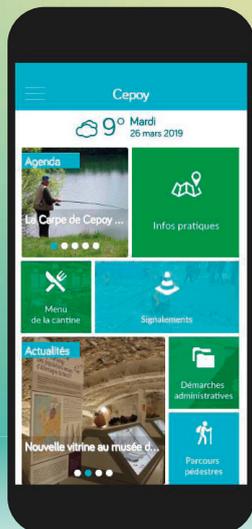


# Suivez toute l'actualité de votre village !

Aimez la page Facebook  
@mairiedecepoy



Téléchargez « Cepoy »  
l'application mobile  
disponible sur l'App Store et Play Store



Recevez la newsletter  
Inscrivez-vous sur  
[ville-cepoy.fr/newsletter](http://ville-cepoy.fr/newsletter)



Votre Spécialiste dans la Maîtrise de l'énergie, de l'air, de l'eau et du service depuis 47 ans !

Modélisation, Création et Réalisation  
De votre Salle de Bains  
Clés en Mains



Installation, Entretien, Dépannage  
De tous types de Chauffage  
et du Traitement d'eau



02.38.85.38.28 - [www.proustsarl.fr](http://www.proustsarl.fr)



De la conception à l'impression  
Offset ou numérique  
découpe, pliage, façonnage, brochage...

02 38 85 06 49

@ [imprimerie.loup@wanadoo.fr](mailto:imprimerie.loup@wanadoo.fr)

[www.imprimerieleloup.fr](http://www.imprimerieleloup.fr)

Z.A. - 6, rue Edouard Branly - 45700 Villemandeur